LE PAYSAGE DE GRAND-PRE

DESIGNE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO LE 30 JUIN 2012



Le but de ma présentation ce soir, a un double objectif : La première partie tentera d'expliquer les principaux éléments du Paysage de Grand-Pré qui ont convaincu l'UNESCO à le désigner un site du Patrimoine mondial. (UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation*).

Salle de Douma, Palais Tavritcheski Saint-Pétersbourg, Russie le 30 juin 2012



Cette désignation a été entérinée à Saint-Pétersbourg, en Russie, le 30 juin 2012, date particulièrement mémorable pour le peuple acadien et pour moi personnellement, car j'ai eu le privilège et l'honneur d'être présent à cette annonce et d'adresser la 36^e session du Comité de patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le logo et le slogan du projet de Nomination Grand-Pré



«Une terre, riche d'histoire, et un héritage en commun.»

Le Paysage de Grand-Pré :

lieu de mémoire par excellence du peuple acadien

Première partie :

- VUE (valeur universelle exceptionnelle)
- critère 5
- critère 6

Deuxième partie :

- village de Grand-Pré
- lieu historique national du Canada de G-P
- symboles

Paysage de Grand-Pré,

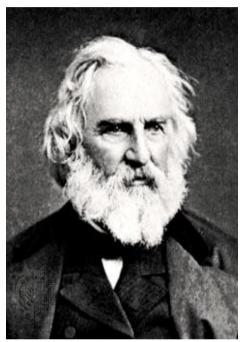
Patrimoine mondial de l'UNESCO



D'abord, l'établissement de Grand-Pré et de la région environnante par les Acadiens remonte aux années 1680, environ un demi-siècle suivant l'arrivée des premiers colons permanents en Acadie. La plupart des premiers habitants de Grand-Pré étaient nés en Acadie, surtout de la région de Port Royal, et aussi ils étaient surtout de jeunes familles cherchant des nouvelles terres pour leur subsistance. Rapidement, ce nouvel établissement est reconnu pour son commerce prospère, résultat des activités économiques de la ferme, de la pêche et de la traite de la fourrure. Avec l'assèchement des marais, cette région produisait, entre autres, plus de blé que dans tout le reste de la colonie. Ce village est devenu non seulement un lieu agricole des plus prospères jusqu'à 1755, mais aussi le centre d'une agglomération de hameaux la plus populeuse dans la région des Mines, ayant une population de plus de 2 000 habitants. Les familles étaient nombreuses avec peu de mortalité infantile, la longévité était courante, les fermes produisaient des surplus troqués, légalement ou illégalement en Nouvelle-Angleterre et à Louisbourg, contre des biens inaccessibles dans leur contrée. Somme toute, on pourrait conclure que dans l'ensemble, la vie des Acadiens à cette époque était relativement confortable, et n'eussent été conflits et rivalités entre les deux grands pouvoirs européens, la Grande-Bretagne et la France, et comme conséquence la question de neutralité des Acadiens, Grand-Pré aurait probablement connu un avenir bien prometteur. Nous connaissons tous, cependant, ce qui est arrivé et les séquelles.

Henry Wadsworth Longfellow (1807-1882)

« Evangeline : A Tale of Acadie »



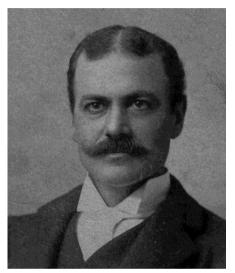
Avançant dans l'histoire un siècle environ : un poète américain de grande renommée, Henry W. Longfellow, publie en 1847 son poème : Evangeline : A Tale of Acadie. L'influence et les retombées de ce poème pour le peuple acadien sont inestimables. Bien que fictifs, les principaux personnages du poème, Évangéline et Gabriel, sont situés dans un contexte historique. Le succès de ce poème, cinq éditions durant la première année seulement, a fait connaître le drame acadien à des milliers de personnes en Amérique du Nord, et ensuite en Europe et ailleurs. Le peuple acadien a subi la déportation en raison de sa fidélité inconditionnelle à sa langue, à sa religion et à sa patrie ; consciemment ou non, il s'est identifié à l'héroïne du poème, Évangéline, qui, elle aussi, a courageusement demeuré résolue dans sa fidélité à son fiancé, Gabriel. Le poème a eu l'effet d'insuffler au peuple acadien le courage de se relever, et durant la dernière moitié du 19^e siècle, la société acadienne commence à se structurer en se donnant des outils :

- en 1864, la fondation du Collège Saint-Joseph, à Memramcook, Nouveau-Brunswick ;
- en 1867 un premier journal acadien, Le Moniteur Acadien, à Shédiac, Nouveau-Brunswick;
- en 1887, L'Évangéline, à Weymouth, Nouvelle-Écosse;
- la fondation de la SNA en 1881, et la même année la première de plusieurs conventions nationales acadiennes au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

En dépit de l'attentat à sa destruction, le peuple acadien, fortifié de ces initiatives, commence à se retrouver et à se relever.

John Frederic Herbin (1860-1923)

bijoutier et écrivain, Wolfville, N.-É



Quant au lieu historique national du Canada de Grand-Pré, il faut d'abord vous présenter John Frederic Herbin, né en 1860 d'un orfèvre immigrant français et d'une mère acadienne, Marie-Marguerite Robichaud, de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse. Il est devenu bijoutier à Wolfville, Nouvelle-Écosse, et il a publié quelques livres sur l'histoire locale, de la poésie, et des romans. En 1898 il a publié : *The History of Grand-Pré*, dédicasé au peuple acadien de sa mère. De toute évidence, il fut profondément touché par l'histoire tragique de ses ancêtres maternels. Pourquoi parlons-nous aujourd'hui de ce monsieur Herbin ? Voici : en février 1907, il achète en son nom personnel une terre à Grand-Pré, un champ de fermier qui jadis comprenait l'église Saint-Charles-des-Mines, le presbytère et le cimetière des Acadiens. Cette terre deviendra dans le temps le lieu

historique national de Grand-Pré. Inconscient de la portée prophétique de ce geste, Herbin voulait protéger cette terre sacrée de ses ancêtres pour en faire un lieu commémoratif, et sans l'aide de l'élite acadienne de l'époque, il est ainsi devenu comme l'artisan fondateur de ce lieu prodigieux et si précieux au peuple acadien aujourd'hui.

La Croix Herbin

en commémoration du cimetière des Acadiens à Grand-Pré





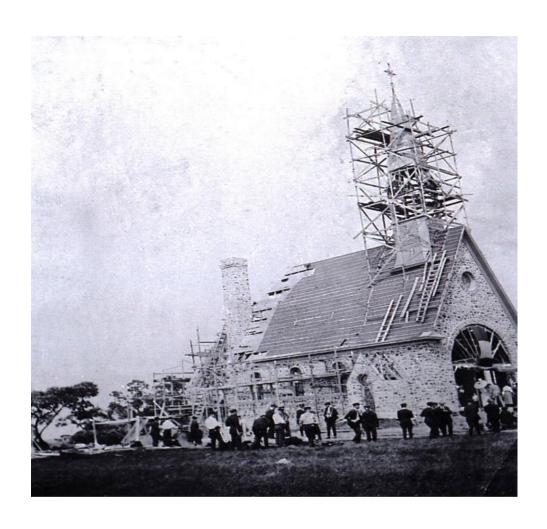
En 1908, un acte législatif de la Nouvelle-Écosse fait de cette terre un lieu protégé pour le public en général, et l'année suivante, Herbin fait ériger une croix en pierres pour commémorer le cimetière des Acadiens. En 1917 cependant, face à une situation financière difficile, Herbin accepte de vendre cette terre au Dominion Atlantic Railways (le DAR), avec une clause spécifiant qu'une portion de celle-ci serait réservée aux Acadiens pour construire, selon leur volonté, un mémorial approprié à leurs ancêtres. Les dirigeants de la communauté acadienne sont alertés et aussitôt le DAR et les officiers de la Société Mutuelle de l'Assomption (SMA)¹ entament les pourparlers qui mènent à un protocole d'entente. Il fut signé le 28 mai 1919, stipulant, entre autres, l'acquisition par la SMA d'une portion de terre de 9 600 pieds carrés avec l'autorisation d'y construire une église-souvenir aux dimensions de 50 par 100 pieds.

Le 18 août 1921, sur le chemin de retour de la 8^e convention nationale acadienne tenue à Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, quelque 200 Acadiens font un arrêt à Grand-Pré, et prennent officiellement possession du terrain. Voici ce que le porte-parole de la Société, Dr. David-V. Landry, exprime à cette occasion :

« Au nom du peuple acadien, nous venons prendre aujourd'hui possession du terrain où s'élevait jadis l'église de Grand-Pré. Ce terrain nous est donné par la compagnie de fer Dominion Atlantic à la condition que nous y construisions une église. Ce jour marque une date mémorable dans l'histoire du peuple acadien. Il nous est donné de proclamer... que le peuple acadien, que l'on croyait dispersé pour toujours sur des rives étrangères, vit encore et plus rigoureux que jamais. »

Aussitôt, une campagne de souscription lancée par la SMA rejoint tous les Acadiens des Maritimes, du Québec et des États-Unis sollicitant ainsi des fonds en vue de la construction d'une église commémorative qualifiée de « *résurrection symbolique de notre chère Acadie* »². Sous l'habile présidence du Comité de l'église-souvenir de Grand-Pré, le père André Cormier, pas moins de 35 000 lettres furent envoyées aux Acadiens de partout, sollicitant une contribution financière envers la construction. Les réponses ne tardèrent pas, et les Acadiens de près et de loin contribuèrent en masse, surtout par l'intermédiaire des succursales de la SMA. La publicité dans les médias et l'enthousiasme envers ce proiet furent tels que la construction ne se fit pas attendre.

Construction de l'église-souvenir



Bénédiction de l'église-souvenir

le 16 août 1922



En août 1922, une importante délégation acadienne se rendit sur place pour célébrer et témoigner en grande pompe et fierté la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église-souvenir à Grand-Pré. Ce fut une occasion pour le peuple acadien de reprendre paisiblement et symboliquement possession d'un lieu sacré et de son église brulée par les spoliateurs du Grand Dérangement.

Statue d'Évangéline (1920)



Rappelons que la statue d'Évangéline avait été dévoilée dans le parc de Grand-Pré à l'été 1920. Conçue et exécutée par les artistes québécois, Louis-Philippe et Henri Hébert, cette statue avait été commissionnée par le DAR. Curieusement, aucune représentation acadienne n'était présente à la cérémonie du dévoilement, ce qui avait provoqué des protestations de la SMA et des médias acadiens. Indignés, certains Acadiens s'exprimant dans le journal Évangéline à l'automne 1920, ont qualifié la statue d'une « Évangéline impérialisée ». Voici l'explication du DAR suivant les récriminations des

Acadiens : la SMA ayant remis son intention de tenir sa convention nationale de 1920 à Grand-Pré, et vu la présence en Nouvelle-Écosse de Lady Burnham et des délégués de la presse de l'empire britannique, le DAR ne pouvait pas manquer cette opportunité de publicité mondiale gratuite et, par conséquent, des retombées lucratives qui en découleraient. C'est donc Lady Burnham qui a fait le dévoilement de la statue, et les raisons motivant l'absence d'Acadiens à la cérémonie demeurent tout au moins nébuleuses.

Statue d'Évangéline (aujourd'hui)



Statue Notre-Dame-de-l'Assomption

L'année 1923 fut une année très productive en ce qui concerne Grand-Pré : lors de la 9^e convention de la SMA tenue à Moncton, des délégués en profitent pour visiter Grand-Pré. À cette occasion, un autre symbole précieux au peuple acadien et encore financé par lui, fut dévoilé dans l'église-souvenir et bénie par le père André Cormier : une statue en marbre de Notre-Dame-de-l'Assomption, patronne des Acadiens ; elle figure encore aujourd'hui dans cette église.





La Croix de la Déportation, au Vieux Logis





Durant cette même visite à Grand-Pré, les délégués se rendent à Horton Landingⁱ, où les Acadiens présents décident d'un autre symbole : une croix pour commémorer le lieu d'embarcation des déportés. C'est de ce lieu que les Acadiens de Grand-Pré furent montés à bord de chaloupes pour être transbordés sur les navires qui les attendaient au large. Cette croix, nommée la Croix de l'embarquement ou de la Déportation, fut bénie en 1924 en présence, entre autres, d'une délégation de la province de Québec en visite organisée par le journal *Le Devoir*. Ce fut le premier de deux pèlerinages en Acadie (le deuxième en 1927) avec un arrêt à Grand-Pré organisés par *Le Devoir*. Suivant le deuxième voyage, l'un des voyageurs québécois s'exprimait avec justesse dans *Le Devoir* ce qui se passait à Grand-Pré : « une reprise pacifique de la terre qui avait été enlevée aux Acadiens ».

Plaque sur la croix commémorative du cimetière acadien en honneur de John F. Herbin



Mentionnons ici que Herbin, l'auteur de première heure de cette inestimable aventure, est décédé en 1923, après avoir vu sur l'ancien emplacement de l'église Saint-Charles-des-Mines, la construction d'un digne mémorial à ses ancêtres acadiens. En mémoire de Herbin et en honneur de ses efforts altruistes, les Acadiens apposent deux ans plus tard, une plaque en bronze sur la croix commémorative de l'ancien cimetière des Acadiens, nommée la croix Herbin.

Quelques années plus tard, en 1930, le Sénateur Dudley LeBlanc, de la Louisiane, amène une délégation acadienne de Louisianaises en costume « évangéline » visiter leur terre ancestrale ; le 20 août, elle participe avec environ 5 à 6 000 autres participants (d'après les journaux du temps) ainsi qu'en présence de dignitaires acadiens, canadiens et français, aux cérémonies de l'ouverture officielle du Musée historique acadien dans l'église-souvenir.

Bicentenaire, le 15 août 1955, à Grand-Pré

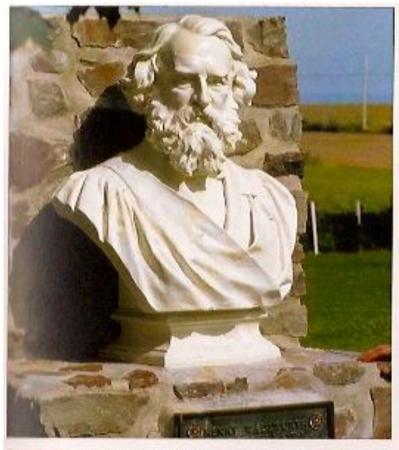


1955 : bicentenaire de la Déportation et vente de terrain

Quelques années plus tard, en 1955, le peuple acadien se souvient en grand de la Déportation, le drame qui a changé pour toujours la trajectoire de sa destinée, et il célèbre son bicentenaire. Moi pour un, et certains dans la salle sans doute, se souviennent de ces fêtes qui ont réveillé de nouveau une profonde fierté nationale et en particulier un attachement d'affiliation singulier à ce lieu de mémoire. C'est durant les préparatifs du bicentenaire que le DAR commence à négocier avec les gouvernements pour se départir du parc qui devenait de moins en moins lucratif pour la compagnie. Naturellement, une telle transaction a engendré un débat pour et contre qui n'a pas peu alimenté les médias du temps, autant francophones qu'anglophones.

Henry Wadsworth Longfellow

son buste à Grand-Pré



Flying 2-19 Le buste de Longfellow commémore l'attention que l'auteur a attirée sur l'histoire acadienne.

Rappelons aussi que c'est aux cérémonies grandioses de clôture du bicentenaire tenues à Grand-Pré, le 15 août 1955, qu'un buste du fameux poète Longfellow fut dévoilé par le premier ministre de la province, Henry Hicks. La mise en valeur et les bénéfices de commercialisation du poème et du personnage Évangéline ne pouvaient dorénavant pas être sous-évalués auprès de la province, du grand public et du DAR.

Enfin, en 1956, une entente est conclue entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale de l'Assomption (SNA) qui agit au nom du peuple acadien. Cette entente reconnaît que

« le Parc de Grand-Pré constitue le foyer historique le plus important du peuple acadien, qu'il évoque ses heures les plus douloureuses et les plus héroïques et qu'il doit rappeler aux générations futures l'exemple d'un peuple courageux, dont la culture et les actions ne cesseront d'enrichir la nation canadienne. »

Ainsi donc, le gouvernement canadien se porte acquéreur du parc commémoratif de Grand-Pré

en 1957 et le classe lieu historique national en 1961, remettant à l'Agence Parcs Canada la responsabilité de le gérer. Une autre étape franchie!

1985 : Comité consultatif acadien

Au début des années 1980, la communauté acadienne se disait mécontente de la manière dont Parcs Canada s'acquittait de ses responsabilités envers la commémoration des lieux historiques se rapportant à son histoire. Mené surtout par la Société Nationale de l'Assomption, en collaboration avec d'autres organismes acadiens, le gouvernement canadien est confronté à des interventions argumentées et récurrentes insistant sur des changements par rapport à la gestion et à l'interprétation, non seulement à Grand-Pré mais aussi aux autres sites historiques touchant à l'histoire acadienne dans les provinces atlantiques. Ces leaders acadiens exigent de Parcs Canada une interprétation correcte de l'histoire de l'Acadie par des historiens qui interprètent honnêtement leur passé, et que les gestionnaires des parcs et des sites ayant rapport à l'Acadie soient plus sensibles à cette interprétation. C'est à la suite de ces revendications que Parcs Canada accepte en 1984 de mettre sur pieds un Comité consultatif acadien ; ce comité a pour but de donner à la communauté acadienne l'opportunité de participer, régulièrement et systématiquement, aux décisions que Parcs Canada prend ou s'attend de prendre quant aux lieux historiques de la région atlantique dont l'importance historique est directement ou indirectement liée à son histoire. Le comité consultatif acadien est toujours en fonction aujourd'hui, la plus récente entente avec Parcs Canada étant signée en août 2011 ; on peut difficilement démentir les nombreuses contributions concrètes de ce comité au cours des années, l'une, entre autres, étant l'ouverture en 2003 du nouveau Centre d'accueil et d'interprétation du lieu historique national de Grand-Pré, réalisé en collaboration avec la Société Promotion Grand-Pré (voir prochain paragraphe) et au grand bonheur d'autres organismes acadiens, dont la Société Nationale de l'Acadie (SNA) et la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE). Le financement de la construction de ce Centre, au-delà de 5 millions de \$, a été assumé en grande partie par le gouvernement canadien avec une petite contribution de la Nouvelle-Écosse.



Société Promotion Grand-Pré

C'est en 1997, que la Société Nationale de l'Acadie (SNA) et la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) fondent la Société Promotion Grand-Pré (SPGP), un organisme à but non lucratif, composé d'un Conseil d'administration de 11 Acadiens et Acadiennes des provinces maritimes. La Société Promotion Grand-Pré poursuit un objectif tripartite : (1) la cogestion avec Parcs Canada du lieu historique national de Grand-Pré, (2) le développement d'un programme d'amélioration de l'infrastructure, et (3) la mise en valeur de la commémoration du lieu et donc sa promotion comme lieu symbolique et authentique des déportations du peuple acadien, à l'échelle nationale et internationale. Un premier protocole d'entente entre la Société Promotion Grand-Pré et Parcs Canada a été signé en 1998, renouvelé périodiquement, le dernier signé en août 2011. En assurant la cogestion du lieu historique, la Société Promotion Grand-Pré devient un partenaire privilégié avec Parcs Canada pour assurer sa promotion et aussi pour assurer l'intégrité commémorative du lieu au nom du peuple acadien en entier. Il est estimé que la Société Promtion Grand-Pré au cours de ses premiers 15 ans d'existence a recueilli et investi plus de 4 millions de \$ au lieu historique national de Grand-Pré pour en faire sa promotion à travers le monde.

En guise de conclusion, il n'y a aucun doute selon moi : n'eussent été Longfellow, Herbin, Cormier, la SMA, et la SNA, Grand-Pré ne serait pas le symbole puissant de fierté qu'il reflète aujourd'hui pour tous ceux et toutes celles qui s'y rattachent. Durant la première partie du 20^e siècle surtout, ce modeste village, en raison de son histoire à la fois remarquable et tragique, est devenu un extraordinaire symbole articulant un effet rassembleur incontournable sur le peuple acadien. Celui-ci, éparpillé aux quatre coins du monde, est dorénavant unifié par un sentiment profond d'appartenance exceptionnelle au lieu historique national de Grand-Pré, et par une véritable fierté qui transcende toute autre force unificatrice du peuple. Est-ce qu'il y a un symbole dans le monde entier qui résonne plus fortement pour le peuple acadien que son église-souvenir dans le parc historique de Grand-Pré ? La reprise pacifique et symbolique du lieu de Grand-Pré, et les monuments et les cérémonies qui ont entouré celle-ci a provoqué un profond sentiment de nationalité et a facilité une conscience d'autonomie chez le peuple acadien, autonomie qui avait été appauvrie, presque anéantie, par le Grand Dérangement. Cette reprise a eu un effet catalytique permettant à l'élite acadienne naissante de se relever et de se définir comme ethnie autonome aujourd'hui. Et tout cela, aboutissant en 2012 à une reconnaissance de l'UNESCO comme paysage de patrimoine mondial, c'est-à-dire un paysage qui possède

« une importance culturelle tellement exceptionnelle qu'elle dépasse les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité. »

PAYSAGE DE GRAND-PRÉ site de Patrimoine mondial de l'UNESCO









COURTE BIBLIOGRAPHIE

LEBLANC, Barbara, *Postcards from Acadie, Grand-Pré, Évangéline & The Acadian Identity*, Gaspereau Press, Kentville, NS, 2003, pp. 204.

FARAGHER, John Mack, A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, W. W. Norton & Company, New York, USA, 2005, pp. 562.

HERBIN, John Frederic, *The History of Grand-Pré, The Home of Longfellow's « Évangéline »*, Barnes & Co., Ltd, Saint John, NB, 1898, pp. 168.

Plan directeur 2012, Lieu historique national du Canada de Grand-Pré, Agence Parcs Canada, hiver 2012, pp. 79.

Consultations variées, avec Claude DEGRACE, employé de longue date à la retraite de l'Agence Parcs Canada.

Cette deuxième partie est rédigée suite à mes lectures, à mes recherches et à mes consultations avec des personnes à la retraite ou présentement à l'emploi de Parcs Canada.

La Société Mutuelle de l'Assomption, fondée en 1903 au Massachusetts, Etats-Unis, est différente de la Société Nationale de l'Assomption fondée en 1881, aujourd'hui la Société Nationale de l'Acadie (SNA).